



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion de Solutions globales MOBI724 Inc. et de ses filiales (la « société », « MOBI724 » ou « nous ») est à jour au 30 avril 2019 et porte principalement sur les activités importantes de la société qui se sont déroulées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés de la société et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les états financiers consolidés de la société et l'information comparative ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Dans le présent document, tous les montants sont en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie de présentation de la société. Le rapport de gestion n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen par les auditeurs externes de la société. La responsabilité du présent rapport de gestion incombe à la direction. Avant sa publication, le conseil d'administration de la société (le « conseil ») a approuvé le présent rapport de gestion sur la recommandation du comité d'audit.

Les documents de communication de l'information continue de la société, y compris les documents intermédiaires, les états financiers consolidés audités, les circulaires de sollicitation de procurations par la direction et les divers communiqués de presse publiés par la société sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur son site Web à l'adresse www.mobi724.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada (les « énoncés prospectifs »). Tout énoncé qui exprime ou implique une analyse reposant sur des prédictions, des attentes, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses ou des événements et des rendements futurs éventuels (souvent reconnaissables à l'emploi de mots ou d'expressions tels que « croire », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de » ou leur forme négative ou signifiant que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourront » ou « pourraient » être prises ou se produire) n'est pas le rappel d'un fait historique et constitue plutôt un « énoncé prospectif ». Les énoncés prospectifs comportent des risques, connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, la performance et les réalisations réels de la société, ou les développements qui se produisent au sein de la société ou de son secteur d'activité, s'écartent de manière significative des résultats, de la performance, des réalisations ou des développements prévus et indiqués explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des informations fournies quant à des événements, à des conditions ou à des résultats d'exploitation possibles qui reposent sur des hypothèses relatives à la conjoncture et aux décisions futures ainsi qu'à leurs conséquences.

Les énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre, sans s'y limiter, des déclarations se rapportant à des événements, à des conditions et à des circonstances futures. La société invite le lecteur à ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se rapportent, entre autres, à la réussite de la commercialisation de notre technologie, aux analyses sur les produits des activités ordinaires futurs éventuels, aux conventions de développement conjoint et aux attentes relatives aux contrats conclus avec des clients. Divers risques, incertitudes et facteurs intrinsèques, nombre d'entre eux étant indépendants de la volonté de la société, influent sur les activités, la performance et les résultats de la société et ses activités et pourraient faire en sorte que les résultats réels s'écartent de manière significative des attentes actuelles à l'égard des événements et des résultats prévus ou estimés. Parmi ces risques et incertitudes figurent notamment le risque que la société ne parvienne pas à réunir les capitaux requis au cours des périodes à venir, le risque qu'elle échoue à conclure en temps voulu des conventions avec des partenaires potentiels et les risques associés à la mise en marché de nouvelles technologies. Cette liste n'est pas exhaustive et ne comprend pas tous les facteurs pouvant influencer sur les énoncés prospectifs formulés par la société.

Bien que la société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels s'écartent de manière significative de ceux formulés dans les énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui feraient que les résultats obtenus ne seraient pas ceux qui sont prévus, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient diverger de manière significative de ceux que ces énoncés prévoient. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La société ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs intégrés par renvoi dans les présentes, à moins que la loi sur les valeurs mobilières ne l'exige.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

MOBI724 est une société mondiale de technologie financière offrant une gamme exclusive, entièrement intégrée, de solutions de paiement comprenant des offres et des récompenses liées aux cartes de paiement, une plateforme de commercialisation numérique adaptée à toutes les cartes de paiement et de fidélité et à tous les services mobiles, ainsi que des solutions de veille stratégique. MOBI724 a été constituée en société par actions sous le régime de la loi sur les sociétés par actions de l'Alberta intitulée *Business Corporations Act* le 8 février 2005. Le siège social et bureau principal de la société se trouve au 257, rue Sherbrooke Est, bureau 400, Montréal (Québec), H2X 1E3. La société possède aussi des bureaux à Buenos Aires, en Argentine, ainsi que des bureaux de vente à Bogota, en Colombie, et à Wilmington, au Delaware, aux États-Unis.

Depuis le 14 mars 2018, les actions ordinaires de MOBI724 sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole « MOS » et à celle de l'OTCQB sous le symbole « MOBIF ». Avant le 14 mars 2018, les actions ordinaires de MOBI724 se négociaient à la Bourse des valeurs canadiennes.

Gamme de produits – MOBI724 offre une gamme entièrement intégrée de solutions de paiement multiple, d'offres et de récompenses liées aux cartes de paiement, de commercialisation numérique et de veille stratégique, qui fonctionnent avec tout type de carte de paiement, sur tout appareil mobile et dans tout point de vente, ainsi qu'une plateforme de paiement mobile compatible aux paiements EMV. MOBI724 fournit des solutions clé en main pour les associations de cartes, les émetteurs de cartes, les banques, les détaillants, les fabricants et les fournisseurs d'offres, pour créer, gérer, livrer, suivre et mesurer les campagnes d'incitation en temps réel. La société trouve de la valeur de « Big Data » pour offrir des expériences utilisateur fluides et personnalisées au bénéfice de toutes les parties de l'écosystème. MOBI724 exerce actuellement ses activités en Amérique du Nord, en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans la région Asie-Pacifique.

La société a divisé sa présentation de l'information financière en trois secteurs, comme suit :

- Le secteur des solutions d'offres et récompenses liées aux cartes (les « solutions d'ORC »), anciennement appelé « Couponnage électronique » – Ce produit donne aux émetteurs de cartes, aux banques et aux marchands la possibilité de proposer des offres et des récompenses liées à une carte de paiement pouvant être échangées directement au point de vente, ce qui assure une expérience fluide à tous les participants de l'écosystème (les émetteurs de cartes, les détaillants et les titulaires de carte). Ces solutions lient les points de fidélité d'un client (monnaie de récompense) ou les offres des marchands à sa carte de paiement, lui permettant ainsi d'utiliser les points de fidélité de sa carte de paiement pour payer ses achats et bénéficier des offres des marchands. Ces solutions fonctionnent avec les codes QR et sont compatibles avec tout autre identificateur de paiement initial.
- Le secteur des solutions de commercialisation numérique et veille stratégique, anciennement appelé « Commercialisation numérique » – Ce produit propose aux détaillants une solution complète, axée sur la fidélisation et la gestion des relations clients, qui englobe l'offre, la gestion et la vérification d'une multitude de récompenses. MOBI724 propose aussi une variété de solutions tactiques et promotionnelles aux détaillants qui souhaitent tirer profit des données sur les achats de leurs clients. La plateforme de veille stratégique et d'analyse de données de MOBI724 propose une vaste gamme d'outils qui permettent aux utilisateurs (marchands et émetteurs de cartes de paiement) d'extraire des connaissances exploitables à partir des données sur les achats d'un client et d'autres indicateurs pour mesurer sa performance.
- Paiements EMV (les « paiements »), anciennement appelé « Solution de paiement » – Ce produit fournit aux marchands, aux acquéreurs et aux institutions financières une solution clé en main pour l'enregistrement des transactions sur cartes effectuées à partir de tout appareil mobile, point de vente ou hébergeur de paiements. La plateforme de paiements de MOBI724 est conçue de manière à permettre aux banques (émetteurs de cartes), aux acquéreurs et aux marchands d'installer et d'offrir rapidement les paiements EMV par l'entremise de points de vente mobiles et standards en tout lieu. Cette solution de paiement mobile permet de convertir des appareils mobiles intelligents en terminaux de paiement assortis d'une fonctionnalité de sécurité supplémentaire puisque la carte de paiement est chiffrée lorsqu'elle est glissée dans le lecteur. L'aiguilleur de paiement (« Switch Gateway ») de la société, facile à adapter, est une passerelle conçue pour s'intégrer facilement à tous les protocoles de paiement. Le Switch Gateway offre toutes les fonctionnalités d'un guichet automatique directement à n'importe quel point de vente, y compris la remise d'argent comptant.

Valeur technologique – Les solutions de MOBI724 ajoutent de la valeur à tous les types de transactions en :

- i) exploitant les données disponibles sur les utilisateurs et les achats pour accroître les volumes de transactions et les sommes dépensées, tout en offrant une expérience utilisateur fluide à tous les participants de l'écosystème (banques et/ou émetteurs de cartes de paiement, détaillants et titulaires de cartes);
- ii) permettant aux émetteurs de cartes de paiement, aux détaillants et aux fournisseurs d'offres de créer, de gérer et de réaliser des campagnes d'incitation à l'échelle mondiale et d'en faire le suivi et l'évaluation. Les offres peuvent être lancées sur tous les types d'appareils et échangées à n'importe quel point de vente;
- iii) permettant aux banques de traiter des transactions EMV de bout en bout, ainsi que de prioriser l'authentification, le respect des normes de sécurité sectorielles et l'adoption rapide par les marchands;
- iv) permettant aux marchands de traiter des paiements effectués à l'aide d'un large éventail d'appareils lors d'un processus de transaction sûr et fluide.

La connectivité indifférente aux types d'appareils de l'aiguilleur de paiement PCI et du Switch Gateway de MOBI724 simplifie l'installation et l'intégration, tout en apportant de nouvelles solutions de paiement et d'incitatifs numériques au marché pour rendre possibles les transactions intelligentes multicouches.

Partenaire mondial – En janvier 2017, MOBI724 a conclu avec Visa une convention ayant pour objectif l'intégration de ses solutions à la plateforme d'offres de Visa. Visa procurera à MOBI724 des notifications d'achat admissibles pour permettre à la société de fournir des plateformes et des solutions intégrées d'ORC et de commercialisation numérique et de veille stratégique aux banques émettrices de cartes Visa participantes et à leurs titulaires de carte.

En octobre 2017, MOBI724 a signé une entente de co-commercialisation avec Visa afin de fournir aux clients de Visa une gamme de solutions de fidélisation intégrées, y compris les solutions d'ORC et les solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique de MOBI724 par l'entremise du programme de fidélisation et de la plateforme d'offres de Visa en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Dans le cadre de leur entente, MOBI724 contribuera à l'expansion des solutions intégrées d'ORC et de fidélisation auprès des marchands, des acquéreurs et des émetteurs de cartes de Visa en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cette entente s'étend au-delà des pays où la plateforme d'offres de Visa est actuellement en fonction. La connectivité indifférente aux types d'appareils de MOBI724 rend possible l'intégration avec n'importe quel acquéreur, permettant ainsi aux clients de Visa utilisant les réseaux de ces acquéreurs dans la région d'incorporer les produits et services liés aux solutions d'ORC et aux solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique à leur modèle d'affaires.

MOBI724 a intégré ses solutions avec Prisma, le plus grand acquéreur d'Argentine, ainsi qu'avec CreditbanCo le plus grand acquéreur de Colombie.

Clientèle mondiale – MOBI724 fournit des produits et services à de grandes entreprises financières et de commerce au détail au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, dans les Caraïbes et aux Philippines.

MISSION DE LA SOCIÉTÉ

La mission de la société consiste à permettre la réalisation de transactions intelligentes partout !

La société cherchera à réaliser sa mission – Permettre la réalisation de transactions intelligentes partout – en générant des produits des activités ordinaires par la concession de la licence de sa plateforme logicielle et en tirant des produits transactionnels des activités ordinaires, tout en proposant des solutions clé en main aux émetteurs de cartes et aux détaillants.

Pour soutenir convenablement l'équipe de direction dans son objectif de créer de la valeur pour ses actionnaires, la société peut compter sur un conseil formé de sept (7) administrateurs, qui sont tous des chefs d'entreprise renommés.

FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION

T1

Première banque (émetteur de carte de paiement) – Conclusion d'un contrat avec un client : Le 23 janvier 2018, la société a conclu une entente avec la banque Credicorp, établie au Panama, afin de fournir la gamme de solutions de fidélisation intégrées de MOBI724, y compris les solutions d'ORC et les solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique par l'entremise du programme de fidélisation et de la plateforme d'offres de Visa. Grâce aux solutions de MOBI724 en matière d'intégration et de connectivité à la plateforme d'offres de Visa, Credicorp pourra maximiser les activités d'achat des titulaires de cartes et augmenter ses produits des activités ordinaires.

Plateforme de négociation – Des normes plus élevées pour les actionnaires : Le titre de la société, qui était auparavant inscrit à la cote de la Bourse des valeurs canadiennes, se négocie à la TSXV (sous le symbole « MOS ») depuis le 14 mars 2018. De plus, le titre de la société se négocie à l'OTCQB (sous le symbole « MOBIF ») depuis le 4 mai 2017.

T2

IA – Intelligence artificielle : La société met actuellement au point un moteur d'IA exclusif, qui permettra d'extraire des connaissances exploitables à partir de l'historique des achats des clients et d'autres sources de données pertinentes, améliorant ainsi le rendement du capital investi des campagnes de marketing. La commercialisation de cette technologie devrait débuter au cours de l'exercice 2019.

Finalisation d'un nouveau financement de 930 000 \$: Le 13 avril 2018, les détenteurs de bons de souscription admissibles ont exercé 6 200 000 bons de souscription admissibles à un prix de 0,15 \$ dans le cadre du programme incitatif d'exercice anticipé des bons de souscription (le « programme incitatif »), ce qui a généré un produit brut total de 930 000 \$. Conformément au programme incitatif, les détenteurs de bons de souscription admissibles ont reçu 6 200 000 bons de souscription incitatifs pouvant être exercés au prix de 0,46 \$ et venant à échéance le 13 avril 2019.

Obtention d'un montant de 536 706 \$ par la société au titre du règlement d'un litige : En novembre 2017, la société et Usemyservices Inc. ont finalisé et signé une entente de règlement entre les deux parties. La Cour supérieure a homologué la transaction en décembre 2017. Par la suite, la Cour supérieure a autorisé l'huissier à procéder à la vente des actifs restants saisis. Le 2 mai 2018, le montant de 536 706 \$, majoré des intérêts courus, a été remis à la société par l'huissier.

Lancement de la première activité commerciale sur la plateforme d'offres de Visa : Le 5 juin 2018, la société a lancé sa première activité commerciale sur la plateforme d'offres de Visa au Panama, avec la banque Credicorp. Elle y a mis en œuvre sa solution One Swipe, qui permet aux titulaires de cartes de bénéficier d'offres, de coupons et de campagnes de façon instantanée et directe au point de vente, à l'aide de leur carte de crédit, selon un processus fluide tant pour le titulaire de carte que pour le détaillant. Cette solution permet aux titulaires de cartes de recevoir en temps réel, au moment de la transaction, un message au sujet de la campagne sur leur appareil cellulaire. La solution One Swipe a été mise en œuvre à l'aide de la plateforme d'offres de Visa dans le but d'identifier et d'apparier en temps réel les transactions admissibles. Il s'agit du premier cas d'utilisation concrète en vertu du contrat de co-commercialisation conclu entre Visa et MOBI724. La société s'attend à une augmentation du volume de transactions liées à la solution One Swipe au cours de l'exercice 2019.

Conclusion d'une entente de co-commercialisation des solutions d'ORC avec Visa Amérique centrale, Caraïbes et Amérique latine en novembre 2017 : La société continue de collaborer étroitement avec son partenaire afin de trouver des occasions d'affaires auprès des émetteurs de cartes Visa de la région. Au cours du dernier trimestre, la société a saisi de nombreuses nouvelles occasions d'affaires, ce qui continue d'accroître la valeur de son portefeuille de ventes.

T3

Prolongation d'une débenture convertible : Le 16 juillet 2018, la société a reporté la date d'échéance d'une débenture de 2 705 566,03 \$, portant intérêt à un taux de 12 % et pouvant être convertie en actions ordinaires de la société au prix de 0,35 \$ l'action (la « débenture »), qui avait été initialement émise le 1^{er} septembre 2016. La date d'échéance de la débenture a été reportée au 30 juin 2020, et toutes les approbations nécessaires à cet effet ont été obtenues.

Achat d'actions par des administrateurs : Le 25 juillet 2018, le chef de la direction, Marcel Vienneau, et le chef de l'exploitation, Johnny Hawa, ont respectivement acheté 200 000 actions et 174 000 actions de MOBI724 à la TSXV.

Accord commercial avec MercadoLibre : Le 26 septembre 2018, la société a annoncé la conclusion d'un accord commercial avec MercadoLibre S.R.L. (« MercadoLibre »), la plus grande plateforme de marché en ligne d'Argentine, visant à mettre en place la gamme de solutions intégrées d'ORC de MOBI724 avec MercadoPago, la plateforme de paiements en ligne de MercadoLibre. La plateforme d'offres et de récompenses liées aux cartes et aux codes QR de MOBI724 permettra aux membres de MercadoPago, en une transaction unique, d'obtenir des rabais et d'utiliser des coupons lorsqu'ils numérisent le code QR à un point de vente. Cette plateforme permettra également aux tiers et aux utilisateurs des programmes de récompenses l'option d'échanger leurs points par l'intermédiaire de MercadoPago.

T4 et début de 2019

Accord commercial avec Banco Promerica Guatemala : Le 1^{er} novembre 2018, la société a annoncé la conclusion d'un accord commercial avec Banco Promerica Guatemala, une banque de premier plan du pays qui fait partie du groupe Promerica Financial Corporation, l'un des plus importants groupes financiers de la région et l'un des plus grands émetteurs de cartes Visa en Amérique centrale, qui exerce ses activités dans 10 pays, afin de lui offrir sa gamme de solutions intégrées d'ORC par l'entremise du programme de fidélisation et de la plateforme d'offres de Visa. Les solutions d'ORC de MOBI724 permettront aux membres du programme de fidélisation de Banco Promerica Guatemala de tirer parti d'offres et de payer avec des points de récompense directement au point de vente des détaillants participants au moyen d'une carte de paiement en une seule transaction.

Règlement d'un litige en suspens : Le 20 novembre 2018, MOBI724 est parvenue à un règlement à l'amiable avec M. Nick Chine relativement à une poursuite d'un montant de 338 000 \$ intentée par ce dernier contre la société en 2015 pour le non-paiement de commissions qui lui seraient prétendument dues pour la période 2012-2013 (le « litige »). Sans aucune reconnaissance de responsabilité, la société a convenu, conformément au règlement du litige, sous réserve de l'approbation de la TSXV, de verser à M. Chine une somme non divulguée, y compris un montant pour commissions impayées de 55 000 \$ (le « montant des commissions impayées ») en actions ordinaires de la société (les « actions ordinaires »), et ce, dans les deux jours ouvrables suivant la réception de cette approbation par la TSXV. À la réception des approbations requises de la TSXV, la société a converti le montant des commissions impayées en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,07 \$ (équivalent au cours de clôture moyen pondéré par action calculé pour la période du 19 novembre au 3 décembre 2018 inclusivement). Le 15 janvier 2019, 785 714 actions ordinaires ont été émises en faveur de M. Chine conformément aux règles de la TSXV.

Achèvement de l'intégration et des essais de la plateforme d'ORC avec Prisma Medios De Pago : Le 22 novembre 2018, MOBI724 a terminé l'intégration et les essais de sa plateforme d'ORC avec Prisma Medios De Pago S.A., le plus grand acquéreur et entreprise de traitement des paiements en Argentine et le quatrième en Amérique latine. Cette intégration a marqué la dernière étape d'un processus long et rigoureux nécessaire au lancement de la nouvelle génération de solutions d'ORC en Argentine.

Achèvement de la campagne de marketing par l'intermédiaire de la plateforme d'offres de Visa : En décembre 2018, MOBI724 s'est servi de la plateforme d'offres de Visa pour réaliser avec succès une campagne de marketing avec un émetteur client dans un nouveau pays de l'Amérique latine.

Achèvement de l'intégration des paiements EMV avec Fexco : En décembre 2018, MOBI724 Asie a achevé son intégration avec Fexco et a commencé à traiter les transactions de cartes de débit EMV à partir des terminaux de Fexco.

Clôture d'un placement privé : Le 15 janvier 2019, la société a conclu un financement par voie de placement privé qui lui a rapporté un produit brut total de 1 000 000 \$. Le placement a consisté en l'émission de 7 692 307 actions ordinaires au prix de 0,065 \$ pour un montant total de 500 000 \$ et en l'émission d'une débenture non garantie pour le montant restant de 500 000 \$. La débenture vient à échéance 24 mois suivant son émission, porte intérêt à un taux annuel de 12 %, les intérêts étant payables semestriellement, et est convertible au prix de 0,15 \$ par action.

Conclusion d'un accord commercial : Le 15 mars 2019, MOBI724 a signé un nouvel accord commercial (l'« accord ») avec un partenaire commercial présent dans plusieurs pays. Conformément aux dispositions de l'accord, la divulgation de l'identité du partenaire ainsi que des détails de l'entente est prohibée. L'objectif de l'accord consiste à accélérer le déploiement des solutions de MOBI724 dans plusieurs pays. En collaboration avec le partenaire commercial, MOBI724 offrira des solutions d'ORC aux utilisateurs de cartes de paiement dans les pays où le partenaire est présent, permettant ainsi à MOBI724 de réduire les délais de mise en marché et de commercialisation de ses solutions.

Nomination d'Allan Rosenhek au poste de chef des finances : Le 19 avril 2019, M. Allan Rosenhek, administrateur de la société, a été nommé chef des finances. M. Rosenhek, cofondateur de MOBI724, a été membre de la haute direction de Bell Mobilité Investissements, de Telus et de Glentel, notamment, étant une figure clé sur le plan de la stratégie, notamment en matière de fusions et d'acquisitions, de cessions, d'alliances stratégiques et de placements. Il a joué un rôle important dans la croissance de Glentel (acquise en 2015 par BCE et Rogers) pour en faire l'un des plus importants conglomerats de vente au détail de produits cellulaires au monde et, à titre de président et chef de la direction, il a repositionné et cédé avec succès une entreprise de publicité mobile axée sur la géolocalisation, KnowledgeWhere (acquise par Liberty Media). Il a amorcé sa carrière en tant qu'avocat spécialisé en fusions et acquisitions et fiscalité auprès de Simkin Gallagher et de Ladner Downs (aujourd'hui Borden Ladner Gervais). M. Rosenhek est le fondateur d'une banque d'affaires spécialisée et siège également au conseil d'administration de Hope For Prisoners, un programme de réinsertion sociale qui offre aux anciens détenus un soutien et des services à long terme pour leur permettre de reprendre leur vie, leur famille et leur place dans la collectivité. Il est titulaire d'un MBA de la « Richard Ivey School of Business » et d'un LL.B. de la faculté de droit de l'Université du Manitoba et d'un B.A. de l'Université du Manitoba.

Obtention d'un prêt-relais auprès d'Investissement Québec : Le 18 avril 2019, la société a obtenu, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, First Equity Strategy LLC, un prêt-relais de 221 600 \$ auprès d'Investissement Québec. Le prêt-relais est garanti par ses crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques (les « CDAE ») pour l'exercice 2018, qui devraient totaliser 277 000 \$. Un premier versement de 177 280 \$ a été reçu à ce jour, et le solde sera remis à la société au moment où elle produira sa déclaration de revenu pour 2018. Le prêt-relais portera intérêt à un taux supérieur de 2 % au taux préférentiel en vigueur, les intérêts étant payables mensuellement, et sera remboursable lorsque les autorités fiscales verseront à la société les paiements au titre des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques pour 2018, mais au plus tard le 31 décembre 2020. Le prêt-relais est également assujéti aux autres modalités et conditions d'usage.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2019

La direction se concentre sur la croissance de l'entreprise et prend toutes les mesures nécessaires pour que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la société soient positifs.

Stratégie de croissance :

En 2018, la société a commencé à traiter des transactions et a réalisé ses premières campagnes en utilisant la nouvelle génération de solutions d'ORC de MOBI724 dans trois pays d'Amérique latine (Argentine, Guatemala et Panama). La direction compte lancer, en 2019, des comptes commerciaux avec de nouvelles banques dans les pays où MOBI724 est déjà présente et étendre les activités de la société à au moins trois nouveaux pays.

Au deuxième trimestre de 2018, la direction a modifié son plan d'affaires. La durée du cycle de vente dans chaque pays étant à peu près la même, la société a décidé de faire croître ses activités dans six pays en parallèle en mettant en place un premier cas d'utilisation concrète dans un pays et de tirer parti de ce cas pour conclure un contrat en parallèle et accélérer sa croissance dans chacun des autres pays ciblés. Bien que ce changement donne l'impression, à court terme, que la croissance est plus lente, la direction est d'avis que ce changement constituera une base solide pour asseoir sa croissance en 2019 et par la suite.

L'objectif de la société consiste à conquérir une part de marché importante dans sa région cible d'Amérique latine grâce à des partenariats avec des réseaux locaux de traitement des paiements. La société se concentre sur l'achèvement de son plan de partenariat en Amérique latine. La direction estime que cette approche permettra de consolider la stratégie de croissance de MOBI724, car l'accès aux transactions de paiement en temps réel est essentiel au succès de la société. La direction continuera à monétiser la relation de MOBI724 avec Visa pour la région de l'Amérique latine, l'une de ses relations clés.

La société continue de faire progresser ses solutions exclusives d'IA et d'architecture de registres distribués (chaîne de blocs) vers leur commercialisation et prévoit commencer à monétiser ces nouvelles solutions au cours de l'exercice 2019. Des progrès importants ont été réalisés à ce jour à cet égard. La société dispose de nouvelles solutions dérivées de ses solutions de fidélisation qui, de l'avis de la direction, généreront des produits des activités ordinaires.

Activités d'exploitation :

Alors que la société continue de réduire son taux d'utilisation des fonds et d'accroître son efficacité, la direction a décidé qu'au cours des 24 prochains mois, les activités de technologies de l'information (TI) seront transférées au bureau régional de MOBI724 à Buenos Aires, alors que les services de TI de Montréal seront axés sur la recherche et le développement de nouveaux produits et services. Dans la mesure où la société s'attend à ce que la croissance de ses activités nécessite davantage de ressources en TI, le vaste bassin de

professionnels en TI de Buenos Aires, dont les prix sont concurrentiels, permettra à MOBI724 de mieux contrôler ses coûts d'expansion tout en faisant croître son service des TI directement en Amérique latine, où la société peut mieux servir ses activités en croissance.

PERSPECTIVES À PLUS LONG TERME

La société prévoit que les ententes récemment conclues auront une incidence importante sur la croissance et les produits des activités ordinaires projetés. De nouveaux produits sont en cours de conception et de déploiement par la société, qui estime que ces produits constitueront des accélérateurs des produits des activités ordinaires. Au cours des 24 derniers mois, la société a acquis d'importantes connaissances en matière de collaboration avec les émetteurs de cartes de paiement et les réseaux de traitement des paiements, ce qui devrait lui être utile dans la mise en œuvre de sa stratégie de croissance. La direction est déterminée à fournir des directives significatives chaque année.

TENDANCES LIÉES À LA PERFORMANCE

Solutions d'ORC

Étant donné que les banques continuent d'optimiser les coûts d'octroi de récompenses associés à leurs programmes de points, de nouvelles perspectives liées aux produits des activités ordinaires s'offrent à l'échelle mondiale pour MOBI724. Les émetteurs de cartes de paiement continuent d'exiger une expérience utilisateur plus fluide et très personnalisée pour leurs clients. Les solutions « payez avec des points » de la société sont cruciales pour saisir cette nouvelle occasion. Le marché du nouveau millénaire est davantage axé sur la gratification instantanée. Au fil du temps, ces tendances augmenteront potentiellement le volume de transactions au sein du marché. Selon l'association CardLinx, ce nouveau secteur croît à un rythme de plus de 50 % chaque année. Le commerce « en ligne et hors ligne » (« *Online-to-Offline* ») gagne du terrain à l'échelle mondiale et MOBI724 fournit des canaux de création de produits des activités ordinaires et des occasions de réduction des coûts à ses clients et ses partenaires. En Amérique latine, la société dispose d'un important portefeuille de ventes en pleine croissance.

Solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique

Connaître les habitudes des clients et leur envoyer plus d'offres pertinentes au bon moment nécessite le type de solutions novatrices proposées par MOBI724. La commercialisation de cette technologie offre à la société l'occasion d'ajouter plus de marchands de taille intermédiaire à son portefeuille, car ces marchands ne disposent souvent pas de l'expertise interne nécessaire et sont donc mal desservis dans ce segment. Dans les marchés émergents, la veille stratégique et la connaissance des habitudes de consommation des clients apportent une valeur ajoutée aux clients de la société, qui entend tirer parti de la présence de ces nouveaux produits dans son portefeuille pour accroître ses ventes au sein d'autres marchés.

Bien que la société s'engage à mettre en place et à vendre ses solutions de façon dynamique, elle est continuellement sujette à l'évolution de l'environnement réglementaire dans ses marchés actuels, tant en ce qui concerne l'espace de paiement que la confidentialité des données. Ces règlements sont modifiables sans préavis et la société doit adopter ces changements au fur et à mesure dans les différents pays où elle exerce ses activités.

Paiements

Les pays qui n'ont pas fait la transition vers les normes de paiements EMV sont encouragés par les associations de cartes et les banques à le faire de manière à réduire les risques de fraudes liés aux transactions de paiement. Ces marchés émergents ajoutent un potentiel de produits des activités ordinaires à notre secteur des paiements puisque les solutions de la société mettent l'accent sur la transition des banques et des marchands vers ces nouvelles normes.

POLITIQUE RELATIVE AUX DIVIDENDES

La société a pour politique de conserver les bénéfices, le cas échéant, afin de financer la croissance et le développement futurs de ses activités. Par conséquent, la société n'a pas versé de dividendes au cours des trois (3) dernières années et n'a pas l'intention de le faire dans un avenir prévisible.

Information sur les titres en circulation au 30 avril 2019

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit d'être convoqués et d'assister à toutes les assemblées des actionnaires de la société. Chaque action ordinaire confère une voix. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil d'administration de la société en déclare. En cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou involontaire de la société ou de toute autre distribution de ses actifs entre ses actionnaires aux fins de la dissolution de ses affaires, les détenteurs d'actions ordinaires de la société peuvent recevoir le reste des biens et des actifs de la société sur une base proportionnelle.

La société a mis en place un régime d'options d'achat d'actions ordinaires (le « régime d'options ») à l'intention de ses administrateurs, de ses dirigeants, de ses consultants et de ses employés. Le nombre maximal d'actions disponibles aux termes du régime d'options correspond à 10 % des actions ordinaires en circulation à la fin de la période. Les options attribuées aux termes du régime d'options ont un prix d'octroi et une période d'acquisition au gré du conseil d'administration. Les options sont attribuées à un prix égal ou supérieur au cours des actions ordinaires à la TSXV le jour précédant l'octroi des options.

Au 30 avril 2019, la société comptait 209 337 122 actions de catégorie A émises et en circulation. La société comptait également 227 273 bons de souscription d'actions pouvant être exercés à un prix moyen pondéré de 0,10 \$ et venant à échéance entre novembre 2020 et décembre 2021. La société comptait également 9 090 666 options d'achat d'actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 0,23 \$. La société pourrait émettre 11 063 521 actions ordinaires supplémentaires si toutes les débentures restantes étaient entièrement converties au gré du porteur, sans compter les actions supplémentaires à émettre pour la portion intérêts.

Actions de catégorie A en circulation	209 337 122
Bons de souscription d'actions ordinaires	227 273
Options sur actions	9 090 666
Débentures convertibles 02-2016 ¹⁾	7 730 188
Débentures convertibles 01-2019 ²⁾	3 333 333
Après dilution	229 718 582

¹⁾ Au prix de conversion de 0,35 \$, excluant les actions supplémentaires à émettre pour la tranche d'intérêts.

²⁾ Au prix de conversion de 0,15 \$, excluant les actions supplémentaires à émettre pour la tranche d'intérêts, le cas échéant.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2018, 2017 ET 2016

Sommaire des résultats

La société affiche les résultats suivants pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Diminution des ventes de 11 % : produits des activités ordinaires de 2 570 980 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, en comparaison de 2 874 353 \$ pour la période correspondante de 2017. Au deuxième trimestre de 2018, la société a commencé à perdre une partie de ses activités traditionnelles en Argentine alors que le peso chutait de façon importante, ce qui a exercé une pression supplémentaire sur les autres contrats ainsi que sur la signature de nouveaux accords avec des clients à mesure que la conjoncture se resserrait. La société a perdu environ 260 000 \$ au cours de l'exercice en raison de l'incidence de la dévaluation de la monnaie sur ses activités traditionnelles en Argentine. Sans la dévaluation du peso argentin, les ventes seraient restées stables. Nos nouveaux contrats en Argentine sont maintenant libellés en dollars américains ou alignés sur cette monnaie. Cet événement unique a eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires de la société.
- Baisse de 6 % de la perte d'exploitation : perte d'exploitation de 7 196 750 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre 7 658 880 \$ pour la période correspondante de 2017.
- Augmentation des ventes de 4 %, passant de 617 646 \$ au troisième trimestre à 640 815 \$ au quatrième trimestre.
- Réduction de 50 % du taux d'utilisation des fonds provenant des activités d'exploitation du troisième au quatrième trimestre de 2018 (une réduction de la perte de 466 365 \$).

Le tableau qui suit présente les principales informations financières de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2018, 2017 et 2016 :

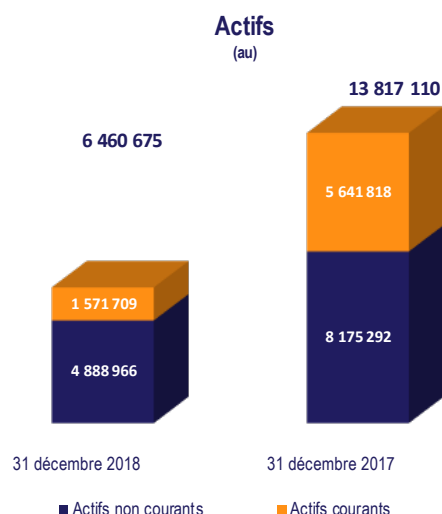
	Exercice clos le 31 décembre 2018 \$	Exercice clos le 31 décembre 2017 \$	Exercice clos le 31 décembre 2016 \$
Produits des activités ordinaires	2 570 980	2 874 353	2 545 257
Perte nette	7 275 714	10 767 140	4 934 898
Perte par action - de base et diluée	0,04	0,07	0,05
Total des actifs	6 460 675	13 817 110	10 488 263
Total des passifs financiers non courants	48 197	1 074 477	105 137
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - de base et dilué	197 506 820	162 074 608	103 339 498

SITUATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la trésorerie a diminué de 3 255 597 \$ par rapport au 31 décembre 2017. Cette diminution s'explique principalement par les frais généraux et frais d'administration et les frais de recherche et de développement engagés durant le processus de commercialisation ainsi que par la baisse des créanciers et des charges à payer, partiellement contrebalancés par le produit de 930 000 \$ tiré de l'exercice de bons de souscription dans le cadre du programme incitatif.

Le total des actifs a diminué de 7 356 435 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, en raison principalement de ce qui suit :

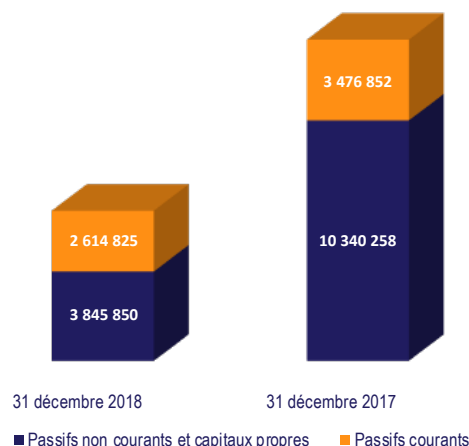
- une diminution de la trésorerie, tel qu'il est précisé plus haut;
- une diminution de 696 383 \$ des créances clients et autres débiteurs (créances clients (220 000 \$) et du montant inscrit au titre de la souscription d'actions à recevoir (239 000 \$));
- une diminution de 801 445 \$ des immobilisations incorporelles attribuable à l'amortissement des relations clients, des technologies logicielles, des brevets et de l'aiguilleur de paiements EMV;
- une diminution de 2 500 000 \$ du goodwill attribuable à la perte de valeur attribuée aux unités génératrices de trésorerie des solutions d'ORC (1 700 000 \$) et des solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique (800 000 \$).



Le total des passifs et des capitaux propres a diminué de 7 356 435 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, en raison principalement de ce qui suit :

Passifs et capitaux propres

(au)



- une diminution de 1 370 707 \$ des créanciers et charges à payer (créanciers et charges à payer (571 000 \$), salaires et charges sociales (440 000 \$) et avance payable au titre de la participation ne donnant pas le contrôle, sans intérêts (163 000 \$));
- une diminution de 311 922 \$ des instruments d'emprunt convertibles attribuable à la conversion de débentures pour un montant total de 345 600 \$ en actions ordinaires;
- une augmentation de la perte nette de 7 275 714 \$;

facteurs partiellement contrebalancés par :

- une augmentation de 930 000 \$ du capital social résultant de l'exercice de bons de souscription dans le cadre du programme incitatif.

Information sectorielle

La société exerce ses activités et présente ses résultats en fonction de trois secteurs opérationnels (trois en 2017). Il s'agit du développement de nouvelles technologies Internet par la voie de ses solutions d'ORC, des paiements et de ses solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique. Ces secteurs opérationnels sont sous la surveillance du principal décideur opérationnel de la société, et les décisions stratégiques sont prises en fonction des résultats d'exploitation des secteurs. Chaque secteur opérationnel constitue un secteur à présenter aux fins de la présentation de l'information financière. Les secteurs ne dégagent pas de produits intersectoriels. La société exerce en outre ses activités dans quatre régions différentes (trois en 2017). L'information financière de la société par secteur à présenter se présente comme suit :

	31 décembre 2018				
	Solutions de paiement	Solutions d'ORC	Solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique	Montant non affecté	Chiffres consolidés
Produits des activités ordinaires tirés de clients externes	308 588	372 343	1 890 049	-	2 570 980
Total des charges d'exploitation	(662 341)	(3 731 994)	(3 358 356)	(2 015 039)	(9 767 730)
Perte d'exploitation	(353 753)	(3 359 651)	(1 468 307)	(2 015 039)	(7 196 750)
Charges financières, montant net	(20 407)	(78 194)	(6 020)	(125 620)	(230 241)
Perte nette avant impôt sur le résultat	(374 160)	(3 437 845)	(1 474 327)	(2 140 659)	(7 426 991)

	31 décembre 2017				
	Solutions de paiement	Solutions d'ORC	Solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique	Montant non affecté	Chiffres consolidés
Produits des activités ordinaires tirés de clients externes	192 413	729 162	1 952 778	-	2 874 353
Total des charges d'exploitation	(3 587 260)	(1 072 927)	(2 365 724)	(3 507 321)	(10 533 232)
Perte d'exploitation	(3 394 847)	(343 765)	(412 946)	(3 507 321)	(7 658 879)
Produits financiers (charges financières), montant net	(20 422)	6 263	(21 219)	(4 570 358)	(4 605 736)
Profit à la renégociation du prix d'achat	-	-	-	1 428 088	1 428 088
Perte nette avant impôt sur le résultat	(3 415 269)	(337 502)	(434 165)	(6 649 591)	(10 836 527)

L'information financière de la société par région se présente comme suit :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Ventes provenant de clients externes		
Amérique du Sud	372 343	729 162
Canada	1 890 049	1 952 778
Caraïbes	258 738	192 413
Philippines	49 850	-
	2 570 980	2 874 353

Tous les actifs non courants de la société sont situés au Canada.

La diminution des produits des activités ordinaires générés par le secteur des solutions d'ORC est essentiellement attribuable à la baisse des produits des activités ordinaires tirés des activités traditionnelles de couponnage, alors que la société passe de ses plus anciens produits à ses nouvelles technologies de transactions intelligentes en mettant l'accent sur ses technologies numériques (ORC), et à l'effet négatif des variations des cours de change.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Exercices clos les 31 décembre		Variation
	2018	2017	
	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	2 570 980	2 874 353	(303 373)
Charges d'exploitation			
Coût des ventes	223 938	379 006	(155 068)
Frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt	1 585 969	1 769 915	(183 946)
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	5 156 452	5 624 758	(468 306)
Amortissement des immobilisations corporelles	19 873	8 046	11 827
Amortissement des immobilisations incorporelles	879 645	1 220 509	(340 864)
Rémunération fondée sur des actions	219 375	746 974	(527 599)
Perte (profit) au règlement de passifs	(817 522)	784 025	(1 601 547)
Perte de valeur du goodwill	2 500 000	-	2 500 000
Perte d'exploitation	(7 196 750)	(7 658 880)	(462 130)
Charges financières, montant net	230 241	4 605 736	(4 375 495)
Profit à la renégociation du prix d'achat	-	(1 428 088)	1 428 088
Perte nette avant impôt sur le résultat	(7 426 991)	(10 836 527)	3 409 536
Impôt sur le résultat			
Exigible	(40 869)	115 000	(155 869)
Différé	(110 408)	(184 387)	73 979
	(151 277)	(69 387)	(81 890)
Perte nette	(7 275 714)	(10 767 140)	3 491 426

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont diminué de 11 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. La société a tiré la majorité de ses produits des activités ordinaires du secteur des solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique avec 1 890 049 \$ (1 952 778 \$ en 2017), suivi du secteur des solutions d'ORC avec 372 343 \$ (729 162 \$ en 2017) et du secteur des paiements avec 308 588 \$ (192 413 \$ en 2017). Les principaux facteurs ayant contribué à l'écart des produits des activités ordinaires sont les suivants :

EXERCICE CLOS – 2018 C. 2017

Paiements	▲ Augmentation de 60 % attribuable à la vente de terminaux en Asie, aux activités d'intégration continue de nouveaux marchands et à davantage de produits des activités ordinaires générés du portefeuille de marchands actuels.
Solutions d'ORC	▼ Diminution de 49 % attribuable principalement à une baisse des produits des activités ordinaires tirés des activités traditionnelles de couponnage en Argentine, alors que la société passe de ses plus anciens produits à ses technologies de transactions intelligentes; 40 % de cette diminution est attribuable à l'incidence négative du change (260 000 \$). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les produits des activités ordinaires tirés des nouvelles technologies.
Solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique	▼ Diminution de 3 % attribuable principalement à la baisse du volume d'activités liées aux clients actuels.

Charges

Les principaux facteurs ayant contribué à l'écart des charges sont les suivants :

EXERCICE CLOS – 2018 C. 2017

Coût des ventes	▼ Diminution de 155 000 \$ découlant de la baisse des ventes.
Recherche et développement	▼ Diminution de 184 000 \$ résultant principalement de la baisse des dépenses liées aux TI (175 000 \$).
Frais généraux et frais d'administration	▼ Diminution de 468 000 \$ attribuable principalement à une réduction du personnel contractuel (541 000 \$), des honoraires de professionnels (216 000 \$) et des frais de déplacement (161 000 \$) découlant des mesures de réduction des coûts, partiellement contrebalancée par une augmentation des dépenses liées aux TI (330 000 \$) et des droits de dépôt (44 000 \$) liés au coût du passage à la TSXV.
Rémunération fondée sur des actions	▼ Diminution de 528 000 \$ découlant de l'émission non récurrente liée à la réussite du développement d'affaires en 2017 et des annulations par renonciation.
Perte (profit) au règlement de passifs	▲ Augmentation du profit au règlement de passifs de 1 602 000 \$ principalement attribuable à la réception de 536 706 \$ de UseMyServices Inc. à titre de règlement d'un litige en 2018, ainsi qu'à l'obtention de différents règlements de litige en 2017 (546 000 \$).
Perte de valeur du goodwill	▲ Augmentation résultant de la dépréciation du goodwill attribué aux unités génératrices de trésorerie des solutions d'ORC (1 700 000 \$) et des solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique (800 000 \$).
Charges financières, montant net	▼ Diminution de 4 375 000 \$ principalement attribuable à l'ajustement hors trésorerie à la juste valeur du passif lié à l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle dans Mobi (4 043 000 \$) et à la charge de désactualisation liée à la contrepartie éventuelle à payer relativement à l'acquisition d'IQ 7/24 (241 000 \$).
Profit à la renégociation du prix d'achat	▼ Diminution de 1 428 000 \$ liée à la renégociation réussie du prix d'achat lié à l'acquisition d'IQ 7/24 inc. en 2017.

La société cherche continuellement des occasions d'accroître sa rentabilité. Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre au cours de l'exercice 2018. La société prévoit continuer de constater l'incidence de ces initiatives au cours du premier trimestre de 2019, ce qui permettra de réduire davantage les coûts et d'améliorer les flux de trésorerie.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières des huit derniers trimestres :

Trimestre clos le	Produits des activités ordinaires	Bénéfice net (perte nette) (\$)	Variation d'un trimestre à un autre (\$)	Résultat de base et dilué par action (\$)
31 décembre 2018	640 815	(3 294 120)	(1 845 730) a)	(0,02)
30 septembre 2018	617 646	(1 448 390)	(534 693) b)	(0,01)
30 juin 2018	792 612	(913 697)	705 810 c)	(0,00)
31 mars 2018	519 907	(1 619 507)	371 525 d)	(0,01)
31 décembre 2017	814 666	(1 991 032)	(109 014) e)	(0,01)
30 septembre 2017	630 851	(1 882 018)	(2 426 922) f)	(0,01)
30 juin 2017	782 443	544 904	7 983 898 g)	0,00
31 mars 2017	646 393	(7 438 994)	(5 057 837)	(0,05)

***** Le quatrième trimestre de 2018 affiche le taux d'utilisation des fonds provenant des activités d'exploitation le plus faible des huit derniers trimestres.

Les principales variations des résultats trimestriels par rapport à la période précédente sont expliquées ci-après :

- L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable à la perte de valeur du goodwill de 2 500 000 \$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2018, partiellement contrebalancée par l'initiative de réduction des coûts.
- L'augmentation de la perte nette s'explique principalement par le profit non récurrent de 537 000 \$ comptabilisé au deuxième trimestre de 2018 au titre du règlement de passifs.

- c) La diminution de la perte nette s'explique principalement par le profit non récurrent de 537 000 \$ comptabilisé au deuxième trimestre de 2018 et par la diminution des charges d'exploitation.
- d) La diminution de la perte nette est principalement attribuable à l'initiative de réduction des coûts et à l'absence de coûts liés au règlement d'un litige.
- e) L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable au coût lié au règlement d'un litige.
- f) L'augmentation importante de la perte nette est principalement attribuable à l'absence d'un profit non récurrent lié à la renégociation du prix d'achat au deuxième trimestre de 2017 et à l'ajustement hors trésorerie à la juste valeur lié à l'acquisition de Mobi comptabilisé au deuxième trimestre de 2017.
- g) La diminution importante de la perte nette (la société a comptabilisé un bénéfice net de 500 000 \$, comparativement à une perte nette de 7 400 000 \$ au premier trimestre de 2017) est principalement attribuable au profit non récurrent lié à la renégociation du prix d'achat au deuxième trimestre de 2017, à l'ajustement hors trésorerie à la juste valeur lié à l'acquisition de Mobi comptabilisé au deuxième trimestre de 2017 ainsi qu'à la non-récurrence de l'ajustement à la juste valeur lié à l'acquisition de Mobi de 5 200 000 \$ comptabilisé au premier trimestre de 2017.

Regroupement d'entreprises – Acquisition d'IQ 7/24 Inc. et de Solutions Mobi724 Inc.

Acquisition d'IQ 7/24 Inc.

En date du 1^{er} janvier 2016, dans le but de progresser vers l'atteinte de ses objectifs, la société a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires d'IQ 7/24 Inc., société qui exerce ses activités à Montréal, au Canada (« IQ »).

Le prix d'achat total a été estimé à 3 715 061 \$, à payer au moyen de la trésorerie déjà versée de 250 000 \$ et d'une contrepartie éventuelle de 3 465 061 \$. La contrepartie éventuelle à payer a été actualisée à un taux d'intérêt effectif de 22,5 %. La somme à payer estimée non actualisée se compose d'une tranche de 5 720 962 \$ à payer en 2017 et d'une tranche de 162 899 \$ à payer en 2018. La charge de désactualisation comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se chiffre à 241 141 \$ (821 866 \$ en 2016).

Le 28 avril 2017, la société a conclu un avenant à la convention d'acquisition d'IQ modifiant le prix d'achat. Par suite de cette modification, la contrepartie éventuelle à payer pour l'acquisition d'IQ a été modifiée et remplacée par un prix d'achat fixe total de 3 100 000 \$. Le montant devait être payé comme suit : une tranche de 1 860 000 \$ en trésorerie et le solde par l'émission d'actions ordinaires. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 3 492 958 actions d'une valeur de 1 240 000 \$ ont été émises relativement à l'acquisition d'IQ. Au moment de la modification du prix d'achat, le solde de la contrepartie éventuelle à payer était de 4 528 088 \$. La modification a donné lieu à un profit à la renégociation du prix d'achat de 1 428 088 \$. Le total du passif a été réglé en 2017.

Acquisition de Mobi

Le 12 juillet 2013, dans le but de progresser vers l'atteinte de ses objectifs, la société a fait l'acquisition de 51 % des actions ordinaires de Solutions Mobi724 Inc. (« Mobi »).

Le 12 juillet 2014, soit un an après la clôture de la transaction, la société devait acheter les actions résiduelles de Mobi auprès des actionnaires restants, à un prix d'évaluation alors déterminé selon l'entente contractuelle, qui reposait essentiellement sur les produits des activités ordinaires futurs de Mobi. Comme la société a une obligation d'acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans Mobi, elle a comptabilisé à la date d'acquisition un passif, à la juste valeur, à l'égard de l'acquisition future. Les actions résiduelles de Mobi ont été acquises en 2015.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société a aussi conclu une modification de la convention d'acquisition qui modifiait les modalités de l'obligation d'acquiescer la participation ne donnant pas le contrôle dans Mobi. Le passif devait être réglé par l'émission en faveur des actionnaires restants de Mobi d'un certain nombre d'actions de la société qui ferait en sorte que les actionnaires en question détiennent un pourcentage fixe de la société. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 16 306 507 actions d'une valeur de 4 769 275 \$ ont été émises. Les actionnaires précédents de Mobi sont tous des dirigeants et des administrateurs actuels de la société.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie et les liquidités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	Exercices clos les 31 décembre		Écart
	2018	2017	
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie			
Exploitation ¹	(3 947 642)	(5 342 453)	1 394 811
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(287 068)	510 611	(797 679)
Activités d'exploitation	(4 234 710)	(4 831 842)	597 132
Activités de financement	1 075 795	10 421 978	(9 346 183)
Activités d'investissement	(113 192)	(1 877 355)	1 764 163
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie	16 510	(7 614)	24 124
Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	(3 255 597)	3 705 167	(6 960 764)
Trésorerie à l'ouverture	3 735 400	30 233	3 705 167
Trésorerie à la clôture	479 803	3 735 400	(3 255 597)

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ajustés en fonction de certains éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Un sommaire des activités liées aux flux de trésorerie est présenté ci-après :

EXERCICE CLOS – 2018 C. 2017

Activités d'exploitation	▼ La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est principalement attribuable à la baisse des frais de vente, frais généraux et frais d'administration et du profit au règlement de passifs.
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	▼ La diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement est principalement attribuable à la diminution des créditeurs et des charges à payer, ainsi qu'à la diminution des comptes clients et des autres débiteurs.
Activités de financement	▼ La diminution de la trésorerie provenant des activités de financement est principalement attribuable à la baisse du produit de l'émission d'actions ordinaires et de bons de souscription et à la diminution du produit de la dette à long terme, partiellement contrebalancée par le produit tiré de l'exercice de bons de souscription.
Activités d'investissement	▼ La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement est principalement attribuable à l'absence d'investissements dans l'acquisition d'entreprises, partiellement contrebalancée par les entrées d'immobilisations incorporelles.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2018, la société affichait un solde de trésorerie de 479 803 \$, un fonds de roulement négatif (actifs courants moins passifs courants) de 1 043 116 \$, des actifs totalisant 8 960 675 \$ et des passifs totalisant 2 711 283 \$, et le total des passifs et des capitaux propres s'établissait à 8 960 675 \$.

Par comparaison, au 31 décembre 2017, la société avait un solde de trésorerie et de placements à court terme de 3 735 400 \$, des actifs totalisant 13 817 110 \$ et des passifs totalisant 4 709 998 \$, et le total des passifs et des capitaux propres s'établissait à 13 817 110 \$. Au 31 décembre 2017, la société avait un fonds de roulement de 2 164 966 \$.

La société n'avait aucune autre source de financement future engagée en date du présent rapport de gestion. Si des retards devaient survenir dans l'atteinte de flux de trésorerie positifs provenant des produits des activités ordinaires, le fonds de roulement de la société pourrait s'avérer insuffisant pour répondre à ses obligations et aux dépenses prévues à son budget jusqu'au 30 septembre 2019. Jusqu'à présent, les sources de financement de la société ont été l'émission de titres de capitaux propres, d'emprunts et, dans une moindre mesure, les flux de trésorerie tirés des produits des activités ordinaires. Toutefois, si le fonds de roulement devait s'avérer insuffisant, la direction devrait obtenir une source de financement additionnelle pour mener ses activités courantes jusqu'à ce qu'elle atteigne un flux de trésorerie positif, pour financer la recherche et le développement et pour payer les frais généraux et frais d'administration.

L'incertitude économique générale demeure et contribue à la volatilité des marchés de capitaux, rendant les financements par capitaux propres pour les entreprises émergentes difficiles. Toute insuffisance de financement peut être résolue dans l'avenir de multiples façons, notamment par l'émission de nouveaux financements par capitaux propres ou par emprunts. Alors que la direction a réussi à obtenir du financement par le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir, ou que toute source de financement ou d'initiatives sera disponible à des conditions raisonnables pour la société.

Continuité de l'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, conformément aux IFRS. La continuité de l'exploitation suppose la réalisation de la valeur comptable des actifs de la société et le règlement à l'échéance des passifs contractés dans le cours normal de ses activités. L'application de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est tributaire d'événements futurs, tels que l'atteinte d'un niveau satisfaisant de produits des activités ordinaires tirés des solutions de paiement, des solutions de commercialisation numérique et de veille stratégique et des solutions d'ORC, l'atteinte de la rentabilité des activités d'exploitation, ainsi que la possibilité de conclure de nouveaux accords de financement et de réunir de nouveaux capitaux pour assurer l'exécution du plan d'affaires de la société.

La société a dégagé des produits des activités ordinaires limités depuis sa constitution, et ses activités poursuivies se sont soldées par des pertes totalisant 7 275 714 \$ et 10 767 140 \$ pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 respectivement. Le déficit accumulé par la société depuis sa constitution, le 8 février 2005, se chiffre à 49 344 723 \$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a touché un montant de fonds supplémentaires d'environ 1 160 000 \$ provenant d'un financement par capitaux propres. En outre, au 31 décembre 2018, la société ne respectait pas les clauses restrictives liées à un emprunt à terme, ce qui pourrait amener le prêteur à exercer son droit de demander le remboursement immédiat des montants empruntés. Au 31 décembre 2018, la société affichait un fonds de roulement déficitaire de 1 043 116 \$ (ce qui comprend l'emprunt à terme reclassé dans les passifs courants). À la date des présents états financiers, le fonds de roulement de la société n'était pas suffisant pour couvrir les coûts nécessaires pour exécuter son plan d'affaires. La société évalue actuellement les moyens dont elle dispose pour réunir des fonds supplémentaires et restreindre ses sorties de trésorerie. Elle pourrait se trouver incapable d'honorer ses obligations actuelles. La société ne peut aucunement garantir qu'elle atteindra le seuil de rentabilité ni qu'elle sera en mesure d'exercer des activités d'exploitation rentables.

Pour déterminer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction prend en considération l'ensemble des informations qu'elle possède sur l'avenir, cet avenir étant défini comme un horizon d'au moins 12 mois après la clôture de la période de présentation de l'information financière. Tel qu'il est précisé plus haut, lorsqu'elle fait son évaluation, la direction est au fait de l'existence d'incertitudes significatives entourant les événements et la conjoncture susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers consolidés ne présentent pas les ajustements qu'il faudrait apporter à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classements à l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas valable. Ces ajustements pourraient être significatifs.

Transactions portant sur le capital social

Les transactions portant sur le capital social de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont résumées ci-après :

Actions émises à l'exercice d'options sur actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a émis 400 000 actions ordinaires en échange de services ayant une juste valeur de 70 790 \$.

Actions émises au règlement de passifs

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre, 695 899 actions ordinaires ont été émises pour régler des passifs en cours.

Actions émises à l'exercice de bons de souscription

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 7 347 167 actions ont été émises par suite de l'exercice de bons de souscription.

Options sur actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 2 127 400 options sur actions ont été émises en faveur d'administrateurs, de dirigeants, d'employés et de conseillers de la société à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,32 \$ par action ordinaire.

Bons de souscription

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, 6 400 000 bons de souscription ont été émis à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,45 \$ par action ordinaire.

Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société peut être exposée à un certain nombre de poursuites, de réclamations et d'éventualités. Des provisions sont comptabilisées dans les passifs en présence d'obligations actuelles lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire à l'extinction des obligations et que le montant de ces passifs peut être évalué de façon fiable. Même s'il est possible que des passifs surviennent dans des cas où aucune provision n'a été constituée, la société n'a aucune raison de croire que la résolution définitive de ces questions aura une incidence significative sur sa situation financière. Le 20 novembre 2018, la société est parvenue à un règlement à l'amiable avec M. Nick Chine relativement à une poursuite d'un montant de 338 000 \$ intentée par ce dernier contre la société en 2015 pour le non-paiement de commissions qui lui seraient prétendument dues pour la période 2012-2013 (le « litige »). Sans aucune reconnaissance de responsabilité, la société a convenu, conformément au règlement du litige, sous réserve de l'approbation de la TSXV, de verser à M. Chine une somme non divulguée, y compris un montant pour commissions impayées de 55 000 \$ en actions ordinaires de la société, et ce, dans les deux jours ouvrables suivant la réception de cette approbation par la TSXV. À la réception des approbations requises de la TSXV, la société a converti le montant des commissions impayées en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,07 \$ (équivalent au cours de clôture moyen pondéré par action calculé pour la période du 19 novembre au 3 décembre 2018 inclusivement).

Transactions hors bilan

Au 31 décembre 2018, la société n'était partie à aucune transaction hors bilan importante.

Transactions entre parties liées

Le tableau qui suit présente les transactions entre parties liées et les soldes entre la société et des parties qui lui sont liées :

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Transactions :		
Honoraires contractuels et professionnels versés à des dirigeants et à des administrateurs	25 500	167 440
Règlement en actions des frais de consultation d'un administrateur	-	77 435
Règlement en actions conclu avec un dirigeant	-	219 545
	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Soldes :		
Sommes à payer à des administrateurs et à certains des principaux dirigeants de la société, sans intérêts	212 243	141 500
Sommes à payer à des personnes qui sont des actionnaires importants de la société, sans intérêts	-	110 057
Emprunt à vue à payer à un administrateur et actionnaire important	-	60 976

La rémunération des administrateurs et d'autres membres clés du personnel de direction s'est établie comme suit pour les exercices indiqués :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Salaires, avantages du personnel, commissions et honoraires de consultation	884 432	975 472
Rémunération fondée sur des actions	110 433	223 165
	994 865	1 198 637

Évaluation des instruments financiers

La société utilise des techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée qui ne sont pas basées sur des données de marché observables pour estimer la juste valeur de certains types d'instruments financiers. La direction estime que les techniques d'évaluation choisies et les hypothèses utilisées sont appropriées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Facteurs de risque et incertitudes

La société exerce ses activités dans le secteur des technologies, qui est exposé à de nombreux risques importants pouvant influencer sur la rentabilité d'une entreprise. La société présente dans les paragraphes qui suivent plusieurs risques qu'elle juge être les plus importants et qui pourraient avoir une incidence significative sur ses activités courantes. D'autres risques qui ne sont pas mentionnés ci-après pourraient déjà exister ou survenir à l'avenir et toucher les activités de la société. Un investissement dans la société doit être considéré comme hautement spéculatif en raison de la nature des activités et du stade de développement actuel de la société.

Propriété intellectuelle

Le succès et la croissance future de la société dépendent de sa capacité à élaborer des technologies de paiement novatrices. L'avantage commercial de la société reposera dans une grande mesure sur sa propriété intellectuelle et sa technologie exclusive. Si un tiers usurpe la propriété intellectuelle de la société, cette dernière peut être incapable de faire valoir ses droits. Si la société est incapable de protéger sa propriété intellectuelle d'un usage non autorisé par les autres, cela pourrait porter préjudice à sa situation de concurrence.

Certification

La plupart des produits vendus dans le secteur des paiements nécessitent la réalisation de certaines étapes supplémentaires pour que le produit soit certifié par les autorités bancaires compétentes, les acquéreurs, les entreprises de traitement des paiements et les émetteurs de paiements de chaque pays. Bien que la société ait mis au point et certifié sa solution de paiement de sorte qu'elle soit déployée à des fins commerciales aux Philippines, il est fort probable que cette solution de paiement devra être certifiée dans tout autre pays où la société pourrait décider de l'utiliser. Toute nouvelle solution de paiement mise au point par la société pour le marché philippin pourrait également devoir être certifiée aux Philippines. Rien ne garantit que la société sera en fin de compte capable d'obtenir les certifications nécessaires en temps opportun pour mettre en œuvre avec succès des solutions de paiement dans d'autres pays.

Intégration

Les solutions d'offres liées aux cartes proposées par la société exigent la réalisation de certaines étapes d'intégration avec divers acquéreurs, entreprises de traitement des paiements et émetteurs de paiements dans les pays où la société souhaite déployer ces solutions et où Visa n'est pas un acquéreur ou une entreprise de traitement des paiements. Bien que la société ait intégré ces solutions en Colombie avec l'acquéreur ou l'entreprise de traitement des paiements qu'elle préfère et bien qu'elle continue de mener des travaux d'intégration avec les acquéreurs, les entreprises de traitement des paiements et les émetteurs de paiements dans les pays où elle souhaite commercialiser ces solutions et dans lesquels Visa n'est pas un acquéreur ou une entreprise de traitement des paiements, des incertitudes demeurent quant à sa capacité ultime à réaliser en temps utile les intégrations nécessaires pour déployer avec succès ces solutions dans d'autres pays.

Viabilité financière de certains partenaires de développement

La société a conclu de nombreuses ententes de développement conjoint avec des partenaires locaux dans différents pays. Bien que ces ententes soient prometteuses, certains des partenaires de la société sont des entreprises à capital fermé, et il pourrait exister un risque que ces entreprises doivent garantir le financement dont elles ont besoin pour réaliser leurs commandes et répondre aux besoins de leur fonds de roulement.

Main-d'œuvre technique qualifiée

Bien que la société ait réussi à attirer de la main-d'œuvre technique pour mettre au point ses produits, rien ne garantit qu'elle continuera d'avoir du succès à l'avenir à cet égard. Le manque de personnel technique qualifié est un risque mondial auquel sont exposées toutes les entreprises technologiques, dont MOBI724, et qui peut mener à une réduction de la productivité, à un accroissement des charges d'exploitation et à des retards dans les projets.

Membres clés du personnel de direction

La société dépend d'un nombre assez restreint de membres clés du personnel, dont le départ pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités et la communication de son information financière, ce qui pourrait donner lieu à des faiblesses significatives potentielles du contrôle interne de la société et de ses procédures.

Violations de la sécurité, interruptions de service causées par des cyberterroristes et utilisation frauduleuse ou illégale des services

Dans le cadre de ses activités, la société stocke et transmet des renseignements personnels confidentiels et des renseignements exclusifs, comme des numéros de carte de paiement. Malgré les mesures de sécurité mises en œuvre, la société est vulnérable aux violations de la sécurité internes ou externes, aux interruptions de service, aux stratagèmes frauduleux de tiers ou d'employés et à d'autres perturbations similaires qui pourraient porter atteinte à la réputation de MOBI724. Les services de traitement des paiements de la société pourraient être visés par des stratagèmes frauduleux liés aux cartes de crédit ou à d'autres modes de paiement, comme l'utilisation non autorisée de cartes de crédit, de cartes de débit ou d'information bancaire, le vol d'identité ou la fraude de la part de commerçants. Si une personne viole la sécurité du réseau de MOBI724 ou acquiert de manière illicite des données sensibles, MOBI724 pourrait être exposée à des responsabilités et des clients, des commerçants ou des partenaires pourraient perdre confiance dans les services de la société en particulier, ou dans les systèmes Internet en général, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société.

La société examine chaque année, avec le concours d'auditeurs externes, sa conformité avec les normes de sécurité des données du secteur des cartes de paiement (PCI), qui sont intégrées dans les exigences techniques des programmes de conformité en matière de sécurité des données de toutes les principales cartes de crédit, comme American Express, Discover Financial Services, JCB International, Mastercard et Visa Inc.; toutefois, rien ne garantit que la conformité avec ces normes préviendra l'utilisation illégale ou inappropriée du système de paiement de la société. En outre, les mesures de sécurité de la société pourraient ne pas empêcher les violations de la sécurité, les interruptions de service ou les stratagèmes frauduleux, et l'incapacité à empêcher ceux-ci pourrait perturber les activités de la société, porter atteinte à la réputation de la société, exposer la société à des risques de pertes ou de poursuites ou obliger la société à payer des dommages pécuniaires, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société. À mesure que ces menaces à la sécurité évoluent, MOBI724 pourrait être obligée d'investir des ressources supplémentaires importantes pour modifier et améliorer la sécurité et les contrôles de l'information ou évaluer et corriger les vulnérabilités.

Litiges

Tous les secteurs, y compris celui des technologies, sont visés par des poursuites en justice, qu'elles soient fondées ou non. Il est possible que la société soit un jour partie à diverses actions en justice. Selon la société, il est improbable que l'issue de ces actions ait une incidence défavorable significative sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation, mais elle devra engager des frais pour assurer sa défense, même si la poursuite n'est pas fondée. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution d'une action en justice donnée n'aura pas une incidence défavorable significative sur les flux de trésorerie, les résultats d'exploitation ou la situation financière futurs de la société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la société ne puisse pas respecter ses obligations à l'échéance. L'un des instruments d'emprunt à long terme de la société est garanti par du matériel de la société. La société gère le risque de liquidité par la gestion de sa structure du capital et de son endettement financier. Elle gère aussi le risque de liquidité en surveillant de manière constante les flux de trésorerie réels et prévus. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la société, ainsi que les transactions significatives qui sortent du cours normal des activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la société subisse une perte imprévue si un client ou un tiers à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers qui pourraient exposer la société au risque de crédit sont la trésorerie, les placements à court terme, les débiteurs et les dépôts. La société compense ces risques en déposant sa trésorerie et ses placements à court terme auprès d'institutions financières internationales ayant une notation du crédit à faible risque.

Risques liés aux actions ordinaires

Le cours des actions ordinaires de la société peut fluctuer en raison de facteurs comme les cours de change, le financement et d'autres encore. Il est possible que le cours des actions soit soumis à une volatilité importante, ce qui aurait une incidence négative sur la capitalisation boursière de la société.

Risques de marché

Si la conjoncture économique se resserre dans les pays où la société développe des affaires ou fait des affaires, les clients de MOBI724 de ces pays pourraient mettre plus de temps à apprécier la valeur de l'offre de la société, reporter les dépenses budgétaires ou décider de ne pas poursuivre de nouvelles activités tant que les conditions du marché dans leur pays ne s'améliorent pas.

Financement futur et accès aux marchés des capitaux

Pour financer sa croissance, la société est souvent tributaire de l'obtention des capitaux supplémentaires au moyen d'emprunts ou d'émissions de titres de capitaux propres. La disponibilité de ces capitaux est assujettie à la conjoncture économique générale et à l'intérêt que portent les prêteurs et les investisseurs aux projets de la société. Le contexte de financement des sociétés technologiques en phase de démarrage demeure difficile. La société ne peut garantir aux investisseurs qu'elle pourra obtenir du financement suffisant, ou qu'elle pourra en obtenir selon des modalités qu'elle juge acceptables pour soutenir ses initiatives d'affaires.

Cours de change

La monnaie fonctionnelle de la société est le dollar canadien. La société est exposée au risque de change, car une partie de ses soldes monétaires est libellée en dollars américains, en pesos philippins et en pesos argentins. Bien que la société atténue une partie de son exposition au risque de change en libellant le prix de ses produits, dans la mesure du possible, en dollars américains dans ses contrats internationaux, la société demeure néanmoins exposée aux profits et pertes découlant des fluctuations des devises étrangères en question. La société n'a pas recours à des instruments dérivés pour gérer son exposition au risque de change.

Fluctuation des taux d'intérêt

La dette à long terme de la société est exposée à des risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt.

Concurrence au sein du secteur d'activité

Le secteur technologique est très concurrentiel. La société est en effet en concurrence avec d'autres entreprises en ce qui a trait à l'accès aux capitaux, à la rétention de la main-d'œuvre et des ressources techniques et à la demande du marché. Au cours des quatre dernières années, la société a fait d'importants progrès dans le développement de ses produits en tentant de commercialiser des produits en collaboration avec divers partenaires de développement stratégique. Pour l'exercice en cours, la société a terminé ses activités de

développement et dispose maintenant de produits prêts pour la vente. Pour la plupart des produits du secteur des paiements, d'autres étapes sont nécessaires pour qu'une solution de paiement soit certifiée et puisse être mise en œuvre. La société a obtenu des certifications dans plusieurs pays importants, mais chaque territoire exige qu'une certification distincte soit obtenue auprès des acquéreurs, des banques ou des entreprises de traitement des paiements. Rien ne garantit que la société sera en fin de compte capable d'obtenir les certifications nécessaires en temps opportun pour mettre en œuvre des solutions qui répondront aux besoins des clients.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la société formule des estimations et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur le montant présenté des produits des activités ordinaires et des charges au cours des périodes visées. La direction se fonde sur l'expérience passée, sur la conjoncture et les tendances économiques générales, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour établir des estimations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les jugements sont évalués en continu et sont fondés sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris sur les anticipations d'événements futurs qui sont jugés raisonnables en fonction des circonstances qui prévalaient au moment où les estimations ont été formulées.

Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. La direction n'a apporté aucun changement aux jugements et estimations importants qu'elle a formulés. Les estimations et hypothèses qui présentent un risque significatif d'entraîner des ajustements importants à nos états financiers ont été présentées à la note 3, « Principales méthodes comptables », de nos états financiers consolidés annuels audités de 2018, que l'on peut consulter au www.sedar.com ou sur notre site Web au www.mobi724.com.

Chiffres comparatifs

Certains chiffres des périodes précédentes ont été reclassés selon la présentation adoptée pour l'exercice écoulé

Base d'établissement

La préparation des données financières est fondée sur des principes comptables et des méthodes de calcul conformes à ceux utilisés pour la préparation des états financiers annuels audités au 31 décembre 2018.

Adoption de nouvelles normes, modifications et interprétations comptables au cours de l'exercice

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 *Instruments financiers*, qui remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS propose un modèle révisé de classification et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, un modèle de dépréciation prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues, et un modèle de comptabilité de couverture modifié. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, date à laquelle la société a adopté la norme et l'a appliquée de manière rétroactive, avec retraitement des chiffres des périodes comparatives. La société a déterminé que cette nouvelle norme n'avait pas d'incidence sur ses états financiers consolidés, mis à part le fait que des actifs financiers qui étaient auparavant classés comme des prêts et créances sont dorénavant classés comme étant au coût amorti.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 présente de nouvelles exigences relativement à la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction* ainsi que plusieurs interprétations liées aux produits. La nouvelle norme définit un modèle de comptabilisation des produits des activités ordinaires fondé sur le contrôle et fournit des directives dans plusieurs domaines qui ne sont pas couverts en détail par les IFRS actuelles, notamment la façon de comptabiliser les conventions comprenant des obligations de prestation multiples, une contrepartie variable, les droits de remboursement que détiennent les clients, les options de rachat d'un fournisseur et d'autres questions complexes qui se posent fréquemment. IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, date à laquelle la société a adopté la norme et l'a appliquée de manière rétroactive, avec retraitement des chiffres des périodes comparatives. La société a déterminé que cette nouvelle norme n'avait aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Normes, modifications et interprétations qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui remplace IAS 17 du même nom. IFRS 16 élimine le classement des contrats à titre de contrats de location simple et exige du preneur qu'il comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative dans son état de la situation financière à l'égard de tous les contrats de location à l'exception de ceux dont la durée est de moins de 12 mois ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur. De plus, IFRS 16 modifie la définition de ce qu'est un contrat de location, établit des exigences sur la façon de comptabiliser l'actif et le passif, y compris des questions complexes telles que les composantes non locatives, les loyers variables et les périodes optionnelles, modifie la comptabilisation des transactions de cession-bail, retient en majeure partie l'approche définie dans IAS 17 pour ce qui est de la comptabilité du bailleur et ajoute de nouvelles informations à fournir. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, l'adoption anticipée étant permise dans certaines circonstances. La société prévoit adopter IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019 selon l'approche rétrospective modifiée. Selon cette approche, les effets cumulés de la première application sur les chiffres comparatifs ne sont pas retraités. Les répercussions possibles de l'adoption de cette norme sur les états financiers de la société n'ont pas encore été établies de manière définitive.

Contrôles et procédures

Les contrôles et procédures de communication de l'information visent à fournir une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. La société maintient un ensemble de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à fournir une assurance raisonnable selon laquelle tous les renseignements pertinents sont recueillis et transmis à la haute direction, y compris au chef de la direction et au chef des finances, en temps opportun, de façon à ce que des décisions appropriées soient prises en regard de la communication de l'information au public.

Contrairement à l'attestation pour émetteur non émergent prévue par le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et de procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109. En particulier, les dirigeants signataires qui déposent la présente attestation ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de ce qui suit :

- i) des contrôles et autres procédures conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que l'émetteur doit présenter dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;
- ii) un processus visant à fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés condensés intermédiaires à des fins externes conformément au cadre de présentation de l'information financière de l'émetteur.

(s) Marcel Vienneau

Marcel Vienneau

Chef de la direction